

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le VENDREDI 23 FEVRIER, à 17 h 12, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en première séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 19 h 02).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du CGCT, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François / CLAIN Claudette / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / PESTEL René Louis / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIAGARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / SUDNIKOWICZ Christiane / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / HUMBLLOT Nicole / JAVEL François / LOYHER Jeanne / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / BAREIGTS Éricka / ARLANDON Corine / BELDA David / MÉLADE Thierry / SILOTIA William / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique (arrivé à 17 h 27 au Rapport n° 18/1-003) / LAGOURGUE Michel / HOARAU Serge / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / MOREL Jean-Jacques / LATRA Sylvie / JEAN-PIERRE Philippe / VITRY Faouzia (arrivée à 17 h 31 au Rapport n° 18/1-003)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Pour toute la durée de la séance

DUCHEMANN Yvette
ALI Laïnati
ANILHA Fernande
HO-SHING Cynthia

par MARCHAU Jean-Pierre
par ARLANDON Corine
par MAILLOT Gérald
par HUBERT Richenel

Les membres présents, au nombre de 47 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du CGCT.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

La cession de la parcelle AL 513 a été retirée du Rapport n° 18/1-027.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du CGCT, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

NAILLET Philippe	(élu délégué)	au titre du PRUNEL	Rapport n° 18/1-003
NAILLET Philippe	(élu délégué)	au titre du PRUNEL	Rapport n° 18/1-004

NAILLET Philippe	(lien de parenté)	au titre de l'ADRIE	Rapport n° 18/1-021
ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action	
FONTAINE Gabrielle	(lien de parenté)	au titre de la ZAC Colline des Camélias	Rapport n° 18/1-028

PRUNEL *Projet de Rénovation urbaine Nord Est Littoral*

ADRIE *Association pour le Développement des Ressources pour l'insertion et l'Environnement*

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

<i>Élus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
FOURNEL Dominique	arrivé à 17 h 27	au Rapport n° 18/1-003
VITRY Faouzia	arrivée à 17 h 31	au Rapport n° 18/1-003
HOARAU Brigitte	sortie de 18 h 33 à 18 h 34	du Rapport n° 18/1-026 au Rapport n° 18/1-027

Le Maire certifie que le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le JEUDI 1ER MARS 2018 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 47 sur 55.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180223-181000-DE
Date de télétransmission : 05/03/2018
Date de réception préfecture : 05/03/2018

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/03/2018



Gilbert ANNETTE